L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE, 18 AVRIL 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Immédiatement de bonnes couvrières en robes, chez Mme LEONIE GEORGE, 220 rue Royale. 17 avril—2t

ON demande, pour San Francisco, un ouvrier chocolatier de bonne pratique, ayant l'habitude du malaxage et travail des broyeuses. S'adresser à M. Victor Bero, 31 rue Bourbon. 17 avril—3t

A VENDRE.

A VENDRE—Une forge à trois salles et demi (3 1/2 salles) au nord-ouest du lac dans de Covington et à un mile du Mulberry Grove Hotel, contenant 160 acres de terre, dont 20 sous barrières neuves parfaitement cultivées. Les bâtisses consistent: 1° en une maison principale, contenant 4 chambres à coucher, plus un corridor au milieu et une grande galerie devant. 2° En une autre contenant une grande salle à manger et une chambre à coucher, cuisine, store-room. 3° Beurre 40x20 pieds, etc. En toute, arbres fruitiers; 30 pensionnaires, pêchers, figuiers, vignes, etc. Toutes sortes d'instruments d'agriculture modernes, un charbanc, un wagon, deux chevaux, deux vaches avec leurs veaux, etc. Le tout en bon état. A vendre avec ou sans meubles, stock, wagons, etc. au gré du l'acquéreur. S'adresser sur les lieux ou à G. de G. 121 rue Dumaine, Nouvelle-Orléans. 18avril—1f

A vendre—Glacières et comptoirs assortis pour café et grocerie. S'adresser rue Conti No. 12, A. DELOUS. 18 avril—3t

A VENDRE—Magasin de livres, papeteries, articles de fantaisie faisant de bonnes affaires. S'adresser P. O. Box 2847. 18 avril—1 f.

A vendre—Grocerie avec buvette, située dans le deuxième district. S'adresser à MM. Smith Bros. & Co., 102 rue Poydras. 17 avril—2t

A VENDRE—Un joli cottage, ayant 7 chambres, No 317 Villeré, près Esplanade. S'adresser à Louis Huard, No 19 rue St Louis, de 3 h. à 5 h. P. M. 7av—10t

Migraines. — Maux de Tête

GUARANA

du GRIMAULT & Cie Pharm. à Paris

Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violentes. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les *coliques*.

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne.

PATE & SIROP

DE SÈVE DE PIN MARITIME

de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.

Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de: Toux—Rhumes—Grippes Catarrhes—Bronchites Enrouements Extinctions de voix—Asthme sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève du Pin maritime de Lagasse.

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne.

EY DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS

DOSES — *Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules: énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.*

Pour la Constipation. Il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée.

Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Désordres Bilieux, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et dégager la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.

Éruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, resultant de l'indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés sont par debilité, soit par obstruction, sont gueris par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'Écoulement Pénible des Menstrues, trouvent un remède sur et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente chez tous les Pharmaciens.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Avril 1886.

Allemand Gabriel — Dyge Jean Pierre
Aouéllé Cyrille Jean — Duque Raymond
Marie — Escobbas Adolphe
Bragard Emile Maurice — Fleurine Seraphin
Le Eugène — Faure Jean Marie
Rattendier Alexis — Feste Ernest
Bourdon Emile — Freyder Pierre Baptiste
Boileau Charles — Fromigue Mlle
Clouzet Jean Marie et Alexandre — Ferré Auguste
Cassagne Gabriel — Grizard François
Castex Joseph — Gumbellot Dr
Cercuil Bertrande — Hourne Jean
Couturier Mme née Lacaze — Hauck Clem. Bieres
Dodez Alexandre — Mollard Antoine
Denier Gaspard — Mourne Jean
Dallet Jean Victor Madeleine — Mirou Jean
Drussel Michel famille — Pelissier Dominique
Duvergne Mme née Adèle Renard — Pomatier Mme
Dugourd George — Rouzaud Hipp's Jean
Cle Vieille mer — Paul
Tapissier Léon Joseph
Tallarie Eusèbe Eugène

LETTRES.

Quint David
Rouillet

W. TRUY,
Consul Suppléant Gérant.

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS

A. F. SCHEDER, président.
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE, RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1885, est comme suit:

Actif.....	$4,407,800 24
Passif.....	2,670,383 44
Surplus.....	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois locales.

HENRY V. ODDEN, secrétaire résident.
JULES F. ROUX, assistant secrétaire résident.
F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
1Zmar—8h—1m—Ved

PAR M. ANSELL.

CHAS DOEHAUER vs. ses créanciers.—M. Ansell, encanteur.—Bureau No 56 rue St Charles.—En vertu de l'ordre de l'Hon. A. Moorer, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 avril 1886, je procéderai à la vente à l'encan MERCREDI 21 avril 1886, à 11 heures A. M., au local No 13 rue St Charles, du stock de bijouterie et installations que contient le dit magasin. Conditions—Comptant. 11avril—11,16,21

L. A. S. L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE E,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 11 MAI 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000,.....	25,000
1 Lot de ...	10,000,.....	10,000
2 Lots de ...	6,000,.....	12,000
5 Lots de ...	2,000,.....	10,000
10 Lots de ...	1,000,.....	10,000
20 Lots de ...	500,.....	10,000
100 Lots de ...	200,.....	20,000
300 Lots de ...	100,.....	30,000
500 Lots de ...	50,.....	25,000
1,000 Lots de ...	25,.....	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit.....	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit.....	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.....	2,250

1,967 Lots se montant à.....$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, a en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A VENDRE A TOUTES LES AGENCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET AU BUREAU DE LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais. Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Adresser vos lettres enregistrées et faire vos mandats-poste (money orders payables à la Nouvelle-Orléans, Lne.

LA MAISON

Anciennement établie, de

Louis Grunewald,

127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

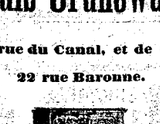

A nonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés en public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOMMER, PISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ces magasins avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,

127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.

1er oct 85—1an

Mme A. ELIE,

AVEC

P. WERLEIN,

La première maison de

PIANOS ET DE MUSIQUES,

135 RUE DU CANAL.

19mars—1m

MERCHANTS, BANKERS AND MANUFACTURERS SHOULD READ:

BRADSTREET'S

A WEEKLY JOURNAL OF TRADE, FINANCE AND PUBLIC ECONOMY. *Sixteen Pages Every Saturday. Ofentimes Twenty Pages. Sometimes Twenty-four Pages.*

FIVE DOLLARS A YEAR.

THE BRADSTREET COMPANY.
Business Established 1849—Incorporated 1876.
CAPITAL AND SURPLUS, $1,400,000.
EXECUTIVE OFFICE:
279, 281, 283 BROADWAY, NEW YORK.

Merchants, Bankers, Manufacturers and others:

DEAR SIRS—In addition to our Mercantile Agency Reports we are now publishing a weekly commercial and financial newspaper in our name of

"BRADSTREET'S."

This paper is of value and interest to observing merchants, manufacturers, business men, bankers and manufacturers. It does not deal with credits or furnish ratings, but reports, reviews and discusses those matters, domestic and foreign, that have any bearing upon the business of this country. Reporting the crops in detail, investigating numerous industries, criticising various investment securities and reviewing the markets. Special features while the tariff, monetary, transportation, legal, bankruptcy, partnership and hundreds of other topics are ably treated, but in the interest of political parties or geographical sections, but in the best interest of the business men of the whole country.

It is emphatically the business man's newspaper.

We solicit your subscription for one year at five dollars. Very truly yours,

THE BRADSTREET COMPANY.

SUBSCRIBE NOW FOR

BRADSTREET'S.

1er avril—

NOUVEAU STOCK.

PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils,

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains au plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans

RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 8 oct—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur dans le Deuxième District, avec les bâtisses et améliorations, connu comme le No 106 de la rue de Chartres.

Jas. R. Mitchell vs. Boston Shoe & Leather Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,652.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 18 mai 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Décatur, Conti et St Louis, le dit lot est désigné par la lettre "D" du lilot No 28 sur un plan annexé à un acte passé par devant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le vingt-sixième jour d'octobre 1869, mesurant conformément au dit plan (au pied américain) vingt pieds sept pouces de front à la rue Chartres, cent cinquante pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue St Louis, contenant vingt-huit pieds sept pouces et quatre lignes sur une première ligne de profondeur près de la rue Conti; puis se retrécissant de quatre pieds sept pouces, et de là s'étendant sur une profondeur de vingt-deux pieds deux pouces vers la ligne du fond qui a seize pieds de largeur; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme No 106 de la rue de Chartres, et tous les droits, privilège et objets y dépendant qui y appartiennent.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs de James J. Carroll, conformément à un acte passé parde vant Geo. C. Préot, notaire en cette ville, le huitième jour de mars 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

15 avril—15,22,29—mai 6 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

John E. Breaux vs. Noel B. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,035—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 mai 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Race et Robin, ayant pour la lettre A sur un plan fait par H. Pilié, géomètre en date du 31 mars 1875, dont une copie certifiée est annexée à un acte de vente de Daniel McKendrick à John Wilson, exécuté par devant Wm. A. Castell, notaire, le neuvième jour de juin de la même année. Le dit lot mesure vingt huit pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Magazine, une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et dix lignes, entre lignes parallèles, au pied américain; et étant le même propriété qui a été adjugé à l'Etablissement de Bienfaisance, conformément à l'inventaire enregistré.

Saisi, le même jour et au même endroit.

Un chaland et un remorqueur.

Ainsi qu'un lot de comptes-ouverts, conformément à la liste qui en a été dressée et enregistrée.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 avr—6 13 20 27 mai 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries. Groceries. Groceries.

Cheval, wagon, etc., meubles de maison et autres objets, une montre en or et chaîne, bijouterie, etc.

Succession de Antonio Crispen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,175—En vertu d'un ordre de vente en date du 12 avril 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 18 mai 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Tout le contenu, installations, marchandises, etc., de la groceerie rue St Bernard, près du marché St-Bernard, dans le Sixième district de cette ville, ainsi que le mobilier et objets qui s'y trouvent.

Aussi un cheval, wagon, etc.

Une moutre et chaîne, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

17 avril—17 21 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles—Meubles de valeur—Meubles, etc.

Charles et Lehnhuter vs. John Bartley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,240—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 28 avril 1886, à 3 heures 30 P. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un grand lot de meubles de valeur, objets divers etc., que contient le local No 589 rue St-Charles, le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

17av—17,21,24,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif civil.

Une grande quantité de meubles de valeur, objets, etc., étant tout le contenu de l'Hôtel et pension comme comme

—GREGG HOUSE—

Au No 154 rue du Canal.

—AUSSI—

Tout le contenu de l'établissement de machines à coudre, consistant en machines nouvelles et de seconde main, huile à machines à coudre, meubles de bureau, etc., étant tout le contenu de l'hôtel et pension comme comme suit: la première portion décrite mesure vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; et le lot No 17 ci-dessus décrit mesure trente pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent soixante-douze pieds neuf pouces sur un côté et cent soixante-douze pieds sept pouces sur l'autre côté.

22. Une portion de terre dans le fond du dit lot No 16, mesurant vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes dans le dit lot No 16 et à peu près cinquante deux pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dits lots et portions de terre mesurant ensemble cinquante-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue St Philippe, trente pieds de front par une profondeur de cent soixante douze pieds plus ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° L'acquéreur assumera le paiement de la somme de treize cents dollars étant la balance due sur une hypothèque de $2000 portant sur la dite propriété par acte passé par devant Charles G. Addy, notaire, le 28 avril 1885, en faveur du Prestige Grima et représenté par un billet de $2000 souscrit par le défendeur dans cette affaire à son propre ordre et par lui endossé en date du 28 avril 1885, payable après date et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la maturité jusqu'à paiement final, lequel dit billet a été réduit à la dite somme de $1300 et renouvelé jusqu'au 28 juillet 1886, et l'intérêt étant payé jusqu'à cette date; l'acquéreur assumera cette hypothèque et le privilège du vendeur; paiement de l'assurance, transfert de la police d'assurance, ainsi que les clauses ordinaires et usuelles, pour toutes taxes dues et exigibles pendant l'année 1886 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant au montant de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, parlevant Andrew Hero Jr, notaire.

6 avril—6,11,18,25—mai 1, 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chevaux, Mulets, Floats, Harnais, etc.

Célestine Marie Alexandrine Mayronne, femme, etc., vs. Louis César Le Breton, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 16,937.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 18 mai 1886, à midi, des propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

1 Deux lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Johnson, Dumaine et St Philippe, l'un formant une partie du lot désigné par le No 16 sur un plan No 142 en l'étude de Theo. Guyot, notaire, l'autre est désigné par le No 17. Les dits lots mesurent ensemble cent pieds, et sont suit: la première portion décrite mesure vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; et le lot No 17 ci-dessus décrit mesure trente pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent soixante-douze pieds neuf pouces sur un côté et cent soixante-douze pieds sept pouces sur l'autre côté.

2° Une portion de terre dans le fond du dit lot No 16, mesurant vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes dans le dit lot No 16 et à peu près cinquante deux pieds de profondeur entre lignes parallèles, les dits lots et portions de terre mesurant ensemble cinquante-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue St Philippe, trente pieds de front par une profondeur de cent soixante douze pieds plus ou moins.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° L'acquéreur assumera le paiement de la somme de treize cents dollars étant la balance due sur une hypothèque de $2000 portant sur la dite propriété par acte passé par devant Charles G. Addy, notaire, le 28 avril 1885, en faveur du Prestige Grima et représenté par un billet de $2000 souscrit par le défendeur dans cette affaire à son propre ordre et par lui endossé en date du 28 avril 1885, payable après date et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la maturité jusqu'à paiement final, lequel dit billet a été réduit à la dite somme de $1300 et renouvelé jusqu'au 28 juillet 1886, et l'intérêt étant payé jusqu'à cette date; l'acquéreur assumera cette hypothèque et le privilège du vendeur; paiement de l'assurance, transfert de la police d'assurance, ainsi que les clauses ordinaires et usuelles, pour toutes taxes dues et exigibles pendant l'année 1886 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant au montant de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, parlevant Andrew Hero Jr, notaire.

6 avril—6,11,18,25—mai 1, 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chevaux, Mulets, Floats, Harnais, etc.

Célestine Marie Alexandrine Mayronne, femme, etc., vs. Louis César Le Breton, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 16,937. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 18 mai 1886, à midi, des propriétés décrites ci-dessous, savoir:

8 mules, 2 mulets, 6 chevaux, 8 camions, 8 lens de harnais, etc., etc., tel que le lot No 328 rue St-Philippe, entre Galvez et Johnson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17avril—17 21 24 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas H. Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 11,367—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte produit par William Vinnedge, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

10 avril—10,14 18

Succession de Jules P. Sarrazin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 16,638—Division A.—Attendu que Mme Veuve Louis P. Sarrazin a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datives dans la succession de feu Jules P. Sarrazin, décédé intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne sera pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

10 avril—10 14 18

Succession de Francis W. Baker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 17,462—Division A—Attendu que Edward Baker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis W. Baker, décédé intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

9 avril—9 14 18

Succession de Thomas H. Kennedy

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,854—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Lucie Ada Kennedy et Thomas Sullivan Kennedy, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

16avril—16,20,25

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Charles Dorhauer vs ses créanciers—No 17,187 division C—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Dorhauer soit et est, par le présent, acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James Fahey, notaire en cette ville, LUNDI, le 19ème jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., dans le but de nommer un syndic, et de voter pour ou contre le décharge de ce pétitionnaire et de donner toutes autres affaires qui pourront venir devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et qu'Ernest Morel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette assemblée.

Nouvelle-Orléans, 16 mars 1886.

Signé: F. A. MONROE, juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

18mars—an 19 avril

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 17,036—Division C.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Pierre E. Sarrazin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Charles Rolle, Esq. notaire en cette ville, le LUNDI, 10me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un syndic et de voter sur toutes autres matières portées au présent; Ledit pétitionnaire et ses créanciers absents et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 avril 1886.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9 avril—3t en 10j

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Thos Murray vs. Hy. Givens.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 9,862.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable T. K. Rozier, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon bureau, No 1029 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le LUNDI, 19 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 8avril—8,11,19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

—DE—

Tout le matériel, toutes les installations, tout le contenu, tous les objets quelconque et emménagements

DE LA

NORTH, CENTRAL & SOUTH AMERICAN EXPOSITION,

SITUÉE SUR LES TERRAINS DU PARC SUPÉRIEUR, DANS LE SIXIÈME DISTRICT DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, ET CONNUE AU

L'EDIFICE PRINCIPAL, MESURANT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT PIEDS, SUR NEUF CENT CINQ PIEDS; LA BATISSE OU LE GOUVERNEMENT ET LES ETATS AVAIENT EXPOSÉ, MESURANT HUIT CENT QUATRE-VINGT-CINQ PIEDS, SUR CINQ CENT SOIXANTE-CINQ PIEDS; LA GALERIE DES ARTS, TOUT EN FER, MESURANT TROIS CENTS PIEDS, SUR CENT.

L'ANNEXE DES MACHINES, TOUT EN BASCOTÉS EN FER; BATISSE RÉSERVÉE AUX MACHINES A SCIE; LES HANGARS POUR LES CHAUDIÈRES A VAPEUR; HANGARS A BRIQUES; LES ÉCURIES; L'ANNEXE POUR LES WAGONS; LES BUREAUX POUR LA VENTE DES BILLETS, LES TOURNIQUETS, LA STATION DE SAUVETAGE DES ETATS-UNIS, LE DÉPOT DES MACHINES COMPRENANT LES POMPES A VAPEUR, BOUILLOIRES, LES ARBRES DE COUCHES, POMPES, TUYAUX POUR L'EAU, POMPES A INGENDIE, FILTRES, ETC.

USINE A TRAVAILLER LE BOIS, ÉTABLISSEMENT POUR PRODUIRE LE FROID DANS LES ENTREPOTS, COTTAGE ANNEXE, STATION DE POLICE.

COMPARTIMENT A CHAUDIERE (VAPEUR) DANS LE BATIMENT DU GOUVERNEMENT ET DES EXHIBITIONS D'ETAT, ENTREPOTS DE DOUANE, WHARF ET PLATEFORME SUR LE FLEUVE.

— AUSSI LE —

CHEMIN DE FER DE L'EXPOSITION.

— AUSSI —

UN GRAND ASSORTIMENT DE MEUBLES DE VALEUR, MEUBLES RICHES DE SALON; MEUBLES DE BUREAU, GRILLAGE ENVIRON NEUF MILLE CHAISES, ETC.

NOMBREUX OUVRAGES D'ART, ETC., ET D'AUTRES ARTICLES DE VALEUR EMMÉNAGEMENTS, DIVERS, ETC., EN GRANDE QUANTITÉ ET DONT LE DÉNOMBREMENT SERAIT TROP LONG.

LE TOUT CONFORMÉMENT A L'INVENTAIRE DÉPOSÉ AU BUREAU DU SHÉRIF CIVIL.

DANS L'AFFAIRE DE:

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE L'INDUSTRIE ET DU CENTENAIRE DU COTON.

CONTRE

L'EXPOSITION DE L'AMÉRIQUE DU NORD DU CENTRE ET DU SUD.—No. 17,366.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENT